

2026/08/PR

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 mai 2026

### **Le GIEC invite les représentants des gouvernements et les experts à examiner la deuxième version du Rapport spécial sur le changement climatique et les villes**

GENÈVE, le 8 mai 2026 – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a ouvert l'enregistrement des gouvernements et des experts souhaitant contribuer à l'examen de la deuxième version du Rapport spécial sur le changement climatique et les villes en qualité d'experts examinateurs.

À la suite de la troisième réunion des auteurs principaux, tenue en janvier, les auteurs de ce rapport spécial ont analysé les commentaires formulés par les experts examinateurs sur la première version et élaboré une deuxième version, qui sera soumise cette semaine aux gouvernements et aux experts du monde entier pour examen et commentaires.

«Nos auteurs ont minutieusement étudié les dizaines de milliers de commentaires formulés sur la première version afin d'élaborer une deuxième version intégrant les suggestions, points de vue et expertises de spécialistes de l'urbanisme et du climat à travers le monde», a déclaré Winston Chow, Coprésident du Groupe de travail II.

«Nous sommes fiers de présenter cette nouvelle version et espérons que des représentants gouvernementaux et d'autres experts se manifesteront pour participer à son examen et nous aider à l'affiner afin que ce rapport puisse soutenir et inspirer la prise de décisions en matière d'action climatique dans les villes du monde entier.»

L'examen de la deuxième version constitue l'étape suivante du rigoureux processus d'examen en plusieurs phases du GIEC. Il s'agit d'une étape essentielle visant à garantir une évaluation complète, objective et transparente de l'état actuel des connaissances scientifiques relatives au changement climatique. Les examens jouent un rôle fondamental dans l'élaboration des rapports du GIEC : ils contribuent à assurer leur rigueur scientifique, à intégrer le plus large éventail possible de perspectives et à préserver leur pertinence face aux défis urgents auxquels sont confrontées les zones urbaines et les communautés dans un contexte de réchauffement et de changement climatiques.

Cette deuxième version comprendra également la première version du résumé à l'intention des décideurs, un document clé qui résume les conclusions du rapport et vise à informer les décideurs politiques qui façonnent l'action climatique à l'échelle mondiale.

Après réception des commentaires, les comités de rédaction élaborent les versions finales du rapport complet et du résumé à l'intention des décideurs en tenant compte des observations reçues. La version finale du rapport sera ensuite transmise aux gouvernements pour une dernière série de commentaires écrits sur le résumé à l'intention des décideurs avant l'examen de celui-ci en séance plénière, au cours de laquelle il sera approuvé ligne par ligne et le rapport sous-jacent adopté.

Prévu pour mars 2027, le Rapport spécial sur le changement climatique et les villes sera le premier rapport du GIEC publié dans le cadre du septième cycle d'évaluation et le seul rapport spécial du cycle en cours. Il vise à présenter une évaluation actualisée des dernières avancées scientifiques liées au changement climatique et aux villes, notamment en ce qui concerne les impacts et les risques climatiques, ainsi que les possibilités d'adaptation et d'atténuation.

Tous les commentaires soumis par les experts ou les gouvernements sont pris en compte par les auteurs. Les commentaires et les réponses des auteurs, ainsi que les projets de texte, sont publiés après la finalisation du rapport.

Les experts intéressés à participer à l'examen peuvent s'inscrire [ici](#) avant le **26 juin 2026**.

La deuxième version du Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les villes est ouverte à l'examen des experts du 8 mai au 3 juillet 2026.

Lors de la phase d'examen par les experts, qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2025, la première version du Rapport spécial sur le changement climatique et les villes a reçu plus de 32 000 commentaires émanant de 1 365 experts examinateurs enregistrés à travers le monde.

Pour de plus amples informations sur l'examen par les experts ou pour vous entretenir avec les coprésidents des groupes de travail du GIEC concernés, veuillez prendre contact avec Mme Woo Qiyun, Responsable de la communication de l'Unité d'appui technique du Groupe de travail II du GIEC, [media@ipccwg2.org](mailto:media@ipccwg2.org).

*Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:*

Bureau de presse du GIEC, courriel: [ipcc-media@wmo.int](mailto:ipcc-media@wmo.int);

Andrej Mahecic, +41 22 730 8516; Werani Zabula, +41 22 730 8120.

*Note à l'intention des rédacteurs*

## **Qu'est-ce que le GIEC?**

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organisme du système des Nations Unies chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques. Créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il a pour mission de fournir aux décideurs, à intervalles réguliers, une évaluation scientifique des changements climatiques, de leurs répercussions potentielles et des risques qui leur sont associés, et de présenter les stratégies d'adaptation et d'atténuation possibles. La même année, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la décision prise par l'OMM et par le PNUE de créer ensemble le GIEC, qui comptabilise aujourd'hui 195 États Membres.

Des milliers de personnes provenant du monde entier contribuent au travail du GIEC. Dans le cadre des rapports d'évaluation, les experts consacrent bénévolement leur temps en tant qu'auteurs du GIEC pour évaluer les milliers d'articles scientifiques publiés chaque année afin de fournir un résumé complet des connaissances actuelles sur les causes du changement climatique, ses impacts et les risques futurs, ainsi que sur la manière dont l'adaptation et l'atténuation peuvent réduire ces risques.

Le GIEC se compose de trois groupes de travail et d'une équipe spéciale. Le [Groupe de travail I](#) se charge de l'analyse des fondements scientifiques physiques de l'évolution du climat; le [Groupe de travail II](#) des conséquences, de l'adaptation et de la vulnérabilité; et le [Groupe de travail III](#) des mesures d'atténuation du changement climatique. Le GIEC s'est adjoint une [Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre](#) qui élabore des méthodes permettant de mesurer les émissions et les absorptions de ces gaz.

Les évaluations du GIEC fournissent aux gouvernements, à tous les niveaux, des éléments scientifiques utiles pour définir leurs politiques climatiques. Elles alimentent de manière décisive les négociations internationales sur les mesures visant à lutter contre le changement climatique. Par souci d'objectivité et de transparence, les rapports du GIEC sont rédigés et révisés en plusieurs étapes.

## Le septième cycle d'évaluation

Le GIEC publie des rapports d'évaluation scientifique complets tous les cinq à sept ans. Le septième cycle d'évaluation a officiellement débuté en juillet 2023 avec les élections des nouveaux [bureaux du Groupe d'experts et de l'Équipe spéciale](#) lors de la session plénière du GIEC à Nairobi.

Lors de la première session plénière du septième cycle d'évaluation – la 60<sup>e</sup> session plénière tenue à Istanbul, Türkiye, en janvier 2024 – le Groupe d'experts a décidé de produire pendant ce cycle les trois contributions des groupes de travail au septième Rapport d'évaluation, à savoir le rapport du Groupe de travail I sur les fondements scientifiques physiques, le rapport du Groupe de travail II sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité, et le rapport du Groupe de travail III sur l'atténuation du changement climatique. Le rapport de synthèse du septième Rapport d'évaluation paraîtra une fois les rapports des groupes de travail achevés et publiés, d'ici à la fin de 2029.

À sa 62<sup>e</sup> session plénière (Hangzhou, Chine, février 2025), le Groupe d'experts a approuvé les grandes lignes des contributions des trois groupes de travail au septième Rapport d'évaluation.

Lors de la dernière session plénière du Groupe d'experts à Lima, Pérou, en octobre 2025, les gouvernements membres se sont mis d'accord sur le contenu scientifique du [Rapport méthodologique 2027 sur les technologies d'élimination du dioxyde de carbone, le captage, l'utilisation et le stockage du dioxyde de carbone](#). Le Groupe d'experts a également approuvé le plan de travail 2026 pour les contributions des trois groupes de travail au septième Rapport d'évaluation.

Le Groupe d'experts avait déjà décidé, lors du cycle précédent, de produire dans le cadre du septième cycle d'évaluation, un Rapport spécial sur le changement climatique et les villes ainsi qu'un Rapport méthodologique sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie, parallèlement au septième Rapport d'évaluation.

Lors de sa 61<sup>e</sup> session plénière (Sofia, Bulgarie, 27 juillet-2 août 2024), le GIEC est convenu des grandes lignes du [Rapport spécial sur le changement climatique et les villes](#) dont l'approbation et la publication sont prévues en mars 2027, et du [Rapport méthodologique 2027 sur les inventaires des facteurs de forçage climatique à courte durée de vie](#) qui devrait paraître au cours du second semestre de 2027.

De plus, une révision des Directives techniques de 1994 sur les conséquences et l'adaptation, ainsi que des indicateurs, paramètres et lignes directrices concernant l'adaptation, sera effectuée conjointement au rapport du Groupe de travail II et publiée sous la forme d'un ouvrage distinct.

Le dernier rapport du GIEC, le sixième Rapport d'évaluation, s'est achevé en mars 2023 par la publication de son Rapport de synthèse, dont le contenu scientifique a apporté une contribution directe au premier bilan mondial organisé au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, lors de la COP 28 à Doubaï.

De plus amples informations sont disponibles sur le [site Web du GIEC](#).